

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES SUR HELPE

CANTON D'AVESNES

Envoyé en préfecture le 17/10/2022

Reçu en préfecture le 17/10/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902180-20221017-DEL03102022-DE

COMMUNE D'ETROEUNGT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Octobre 2022

Le Conseil Municipal d'Etroeungt s'est réuni à la Mairie d'Etroeungt pour la séance du mardi 11 octobre 2022 à 20 H 00, sur convocation en date du 06 octobre 2022, et sous la Présidence de Monsieur Vincent JUSTICE Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Vincent JUSTICE Maire, Bernadette GRANDIN Adjointe, José PRISSETTE Adjoint, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, Frédéric EVRARD, François DESENCLOS, Anne-Sophie COUVREUR, Alexis DE KERLE, Alexandra GÜLER, Aurélie GARIN, Guillaume SOUDRY et Nathalie MILAN Conseillers Municipaux.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

ABSENTES EXCUSÉES : Laëtitia PAINCHART et Sophie MONGÉ

PROCURATION : Laëtitia PAINCHART donne procuration à Alexandra GÜLER

SECRETAIRE DE SEANCE : José PRISSETTE

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

DEMANDE DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Suite à la demande de l'A.S.E. (Foot) sur présentation d'un bilan financier, après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1.000 € à l'Association Sportive d'ETROEUNGT pour le fonctionnement de son école de foot.

Au vu de leur bonne gestion, la société de musique ne demande pas de subvention exceptionnelle cette année.

Fait en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire d'Etroeungt

Vincent JUSTICE

